
SASU AAPM HOLDING

9 RUE DES COLONNES
75002 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX APPORTS
au titre de l'apport des actions des sociétés
GREEN CO et AMMO-CONSEIL
au profit de la SASU AAPM HOLDING

SASU AAPM HOLDING

Au capital de 651 000 euros
Siège social : 9 RUE DES COLONNES
75002 PARIS
R.C.S. (Société en cours d'immatriculation)

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX APPORTS

A l'associé unique,

En exécution de la mission qui nous a été confiée concernant l'apport de 100 actions de la société GREEN CO et de 100 actions la société AMMO-CONSEIL, détenues par Monsieur Maxime POLIERO au profit de la SASU AAPM HOLDING, société en cours de formation, nous avons établi le présent rapport.

L'actif apporté a été arrêté dans le contrat d'apport des actions par l'associé de la société concernée. Il nous appartient d'exprimer une conclusion sur le fait que la valeur des apports n'est pas surévaluée. A cet effet, nous avons effectué nos diligences selon les normes de la compagnie nationale des commissaires aux comptes applicables à cette mission : ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées, d'une part, à apprécier la valeur des apports, à s'assurer que celle-ci n'est pas surévaluée et à vérifier qu'elle correspond au moins à la valeur au nominal des actions à émettre par la société bénéficiaire des apports.

M

I - PRESENTATION DE L'OPERATION ET DES APPORTS

Les statuts de la SASU AAPM HOLDING présentent les caractéristiques suivantes de la société bénéficiaire des apports :

- Forme : SASU ;
- Objet social : L'acquisition de tous droits sociaux et la prise de participation dans toute entreprise constituée ou à constituer ; L'exercice de tous mandats sociaux ; L'activité de société holding animatrice par la définition et la mise en œuvre de la politique générale du groupe, l'animation des sociétés qu'elle contrôle exclusivement ou conjointement ou sur lesquelles elle exerce une influence notable en participant activement à la définition de leurs objectifs et de leur politique économique ; La prestation de tous services se rapportant aux activités ci-dessus notamment de services de management, administratifs, juridiques, comptables au profit de ses filiales ou sous-filiales ;
Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :
La création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ;
La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ;
La participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ;
Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.
- Siège social : 9 rue des Colonnes 75002 PARIS ;
- Durée de la société : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS ;
- Société en cours d'immatriculation.

L'opération visée concerne l'apport de 100 actions de la société GREEN CO et de 100 actions la société AMMO-CONSEIL, détenues par Monsieur Maxime POLIERO au profit de la SASU AAPM HOLDING.

La **SAS GREEN CO** présente les caractéristiques suivantes :

- Forme : SASU ;

- Objet :

Ingénierie, études techniques, entreprise générale de bâtiment en sous-traitance, contactant général de bâtiment.

Toutes opérations d'achat et de vente liées à l'activité du bâtiment, opérations d'achat-revente et de location de biens immobilier.

L'achat, la vente et la propriété de tous biens et droits immobiliers, la location de ces biens, la promotion immobilière, l'activité de marchand de biens.

Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à la maîtrise d'œuvre, principalement étude et réalisation de toutes opérations de construction de tous bâtiments à caractère industriel d'habitation ou d'équipements collectifs tant pour le secteur public hormis les activités réglementées de la profession d'architecte, l'étude et la réalisation de tous lotissements ou opérations de travaux publics.

Toutes missions d'expertise de toute nature concernant le bâtiment. La création et l'exploitation d'agences de bureaux, de dépôt pour faciliter la réalisation de l'objet social. La passation et l'exécution de tous marchés publics ou privés concernant lesdites activités ;

Toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son développement ;

La participation de la Société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance ;

- Siège social : 9 rue des Colonnes 75002 PARIS ;

- Durée de la société : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS ;

- Date d'immatriculation : 07/01/2022 ;

- N° SIREN : 915 116 701 ;

- Président : Monsieur Maxime POLIERO

- Capital social : 1 000 euros divisé en 100 actions de 10 euros attribuées en totalité à Monsieur Maxime POLIERO

La **SAS AMMO-CONSEIL** présente les caractéristiques suivantes :

- Forme : SASU ;

- Objet :

Maîtrise d'œuvre, assistance, conseil, accompagnement dans toutes démarches administratives ou juridiques liées aux projets de réhabilitation, réaménagement, rénovation et construction.

Maîtrise d'ouvrage déléguée et assistance à la maîtrise d'ouvrage ;

Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :

la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ;

la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant lesdites activités ;

-a participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ;

Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet ;

- Durée de la société : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS ;
- Date d'immatriculation : 30/09/2021 ;
- N° SIREN : 903 706 505 ;
- Président : Monsieur Maxime POLIERO
- Capital social : 1 000 euros divisé en 100 actions de 10 euros attribuées en totalité à Monsieur Maxime POLIERO

II - DESCRIPTION, EVALUATION ET REMUNERATION DES APPORTS

1- Description des apports

L'opération visée concerne l'apport de 100 actions de la société GREEN CO et de 100 actions la société AMMO-CONSEIL, détenues par Monsieur Maxime POLIERO au profit de la SASU AAPM HOLDING.

2- Evaluation des apports

Les parts sociales de Monsieur Maxime POLIERO ont fait l'objet d'une évaluation sur la base des prévisionnels établis portant sur les 5 exercices à venir 2023, 2024, 2025, 2026 et 2027.

La méthode retenue est basée sur la moyenne des EBE prévisionnels pondérés à laquelle un coefficient de 6 est appliqué.

Concernant les 100 actions de la société GREEN CO détenues par M. Maxime POLIERO, les actions sont évaluées à la somme de 600 000 euros, soit 6 000 euros pour chaque action.

Concernant les 100 actions de la société AMMO-CONSEIL détenues par M. Maxime POLIERO, les actions sont évaluées à la somme de 50 000 euros, soit 500 euros pour chaque action.

Ces valorisations résultent d'un commun accord entre les parties.

REMUNERATION DES APPORTS

La valeur totale retenue pour l'évaluation des 200 actions est de 650 000 euros.

Cette valorisation résulte d'un commun accord entre les parties.

En contrepartie des apports, Monsieur Maxime POLIERO recevra 65 000 actions nouvelles de 10 euros de nominal pour un montant total de 650 000 euros, constituant pour partie la formation du capital de la SASU AAPM HOLDING, soit 65 000 actions à émettre lors de la constitution de la SASU AAPM HOLDING.

III - CONCLUSIONS

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la valeur des apports s'élevant à 650 000 euros (SIX CENT CINQUANTE MILLE EUROS) n'est pas surévaluée, compte tenu des hypothèses retenues.

et, en conséquence,

que la valeur des apports correspond au moins à la valeur au nominal des actions à émettre lors de la constitution de la SASU AAPM HOLDING.

Fait à TOULOUSE,
Le 6 décembre 2023

Le Commissaire aux apports
Pour la SARL DAMIOT MARTINEZ

SARL DAMIOT MARTINEZ
Société de Commissariat aux comptes
1 Allée Maurice Sarraut
31300 TOULOUSE
N° siret : 509 726 840 00010 - Code APE : 6920Z

Michel MARTINEZ